

*Positionner le dialogue social dans la mise en œuvre
de la politique d'égalité professionnelle*

Action 4 :

**Assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes
dans les instances locales du dialogue social**

Objectifs poursuivis

- Tendre vers une représentation femmes/hommes équilibrée dans les instances locales du dialogue social
- Favoriser l'émergence d'une culture sociale et RH de l'égalité
- Alimenter et animer le dialogue social

Mesures

- Sensibiliser les organisations syndicales des territoires concernés en amont et en aval des élections professionnelles du 04 décembre 2014
- Former les membres des instances paritaires (représentants des autorités territoriales et des agents)
- Associer les représentants des organisations professionnelles aux actions engagées par les CDG et les collectivités en matière de communication et de mise en œuvre

Période de mise en œuvre

2014/2020